

Consigne de non substitution Brit Air

L'intersyndicale de Brit Air, regroupant la totalité des syndicats représentatifs dans la compagnie (pilotes, PNC, mécaniciens, personnels sol et administratif), appelle nos collègues de Brit Air à un arrêt de travail de 48 heures :

**Du samedi 30 octobre 2010, 00h01
Au dimanche 31 octobre, 23h59.**

Ce mouvement fait suite à la rupture du dialogue social au sein de l'entreprise. Les revendications portent sur deux axes, l'un sur la décision unilatérale d'Air France, actionnaire unique, d'affréter une compagnie étrangère pour effectuer des vols en France en lieu et place des filiales du Groupe AF, l'autre sur les efforts demandés aux salariés de la compagnie à l'heure où celle-ci mobilise des sommes conséquentes dans des festivités nautiques très coûteuses.

Plus généralement le SNPL Brit Air, qui observe une diminution continue du nombre de charges avions, déplore l'absence d'un projet de développement crédible et porteur d'avenir pour la compagnie.

Le SNPL Air France ALPA, très sensible à la question du dialogue social au sein du Groupe AF et attentif au respect du périmètre de l'emploi en son sein, soutient totalement ce mouvement.

En conséquence, le SNPL Air France ALPA vous demande de ne pas vous substituer à vos collègues pendant leur arrêt de travail et donc de ne pas accepter de changement de programme qui vous amènerait à voler à leur place sur le réseau desservi usuellement par Brit Air.

Syndicalement,
Le Bureau SNPL Air France ALPA.

SNPL AF ALPA

Le Dôme – Bât 5 – 5, rue de la Haye - BP 19955 - 95733 ROISSY CDG CEDEX
Tél. : 01.49.89.24.31/22 - Fax : 01.49.89.24.39 - Email : baf@snpl.com